



PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE DE LA SOCIETE LES ZELLES

LAUREAT EX-AEQUO DU GRAND PRIX DES SOCIETES NON COTEES SOUS RES OU LBO AVEC ACTIONNARIAT SALARIE COLLECTIF

Depuis 75 ans, le Groupe Les Zelles est une entreprise de second œuvre du bâtiment qui conçoit, fabrique et pose des menuiseries. Fort de son ancrage historique dans les Vosges, l'industriel a développé son activité sur tout le territoire avec 3 sites de production et plusieurs agences travaux régionales. En 2021, la société Les Zelles réalise un virement stratégique en devenant une entreprise à mission qui s'accompagne d'une recomposition de son actionnariat.

L'ETI a proposé à ses 480 salariés de devenir actionnaires aux côtés de solides partenaires financiers, dont BPI France et BNP Paribas Développement. Pour ce faire, la société a profité d'une avancée de la loi Pacte qui facilite la reprise d'une entreprise par ses salariés à travers un FCPE de Reprise.

Le montage est inédit. Il a été rendu possible grâce à un rachat par effet de levier (LBO) en mobilisant l'épargne salariale permettant dès lors de faire des salariés les premiers actionnaires du groupe en détenant plus de 35 % du capital. Pour convaincre les salariés de l'intérêt de ce projet, la direction a pris le temps de rencontrer les collaborateurs sur les différents sites de l'industriel et de leur expliquer la démarche.

Au terme de l'opération, 70 % des salariés éligibles ont investi en bénéficiant d'une décote de 30 % sur le prix de l'action et de plusieurs mesures incitatives. Enfin, l'abondement unilatéral a permis à 100% des collaborateurs d'être actionnaires de leur entreprise.